



ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JEAN-BOSCO

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)
tenue le 28 novembre 2019 à 18h00

Participants

Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parent	Caroline Lessard, parent
Louise Beauchamp, directrice	Maja Matekalo, technicienne en service de garde
Pascale Bissonnette, personnel de soutien	Jean-Nicolas Paul, parent
Annie-Jade Samson, enseignante	Céline Sinkiyajako, parent
Marie-Eve Brazeau, enseignante	Émilie Turcotte, parent et représentante EHDAA
Julien Cauchon, enseignant	

Sont aussi présents :

Jocelyn Blondin, représentant de la communauté
Christian Goulet, commissaire

Ouverture de la séance

Mme Lessard vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h02.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public. M. Douville, parent substitut se présente et mentionne qu'il est présent en tant que public.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 28-11-001

Il est proposé par Mme Annie-Jade Samson d'adopter l'ordre du jour du 28 novembre 2019 avec l'ajout de 3 points à varia.

5.1 Traiteur

5.2 Service de garde – Manoir des trembles

5.3 Vêtements – éducation physique

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3 Courrier CE

- L'école a reçu la publicité de la compagnie Photomania pour les photos scolaires.
- Suite à un courriel reçu d'un parent, Mme Maja Matekalo mentionne que le SDG est inscrit pour Tchîn-tchîn. Ce projet vise à faire boire de l'eau pendant une semaine. Le Défi Tchîn-tchîn 2020 aura lieu du 16 au 20 mars 2020. Ce projet vise à encourager et normaliser la consommation d'eau chez les élèves du primaire et à leur faire découvrir des alternatives à la consommation de boissons sucrées et de jus de fruits. Le *Défi* se déroule en parallèle avec la Semaine canadienne de l'eau.
- Suite à la situation de l'autobus 221, Mme Lessard a reçu un courriel d'un parent qui aimerait que la communication soit plus rapide lors de situations d'urgence. Mme Beauchamp a mentionné que la priorité était de s'occuper des élèves. Le personnel de l'école a rejoint tous les parents des enfants impliqués. Plusieurs rencontres ont été faites lundi le 18 novembre afin de revoir ce qui pourrait être amélioré lors de situations similaires. Ce même parent mentionne qu'il aurait téléphoné l'organisation scolaire pour connaître le numéro de parcours de son enfant. Un employé aurait répondu que toute l'information se trouvait sur le Portail et qu'il devait le consulter. Le parent a mentionné que l'information ne s'y trouvait pas et qu'il fallait communiquer avec l'école. L'école n'a pas le contrôle sur cette fonction donc Mme Beauchamp fera le suivi avec M. Benoît Prud'homme. La présidente fera un suivi avec le parent.

M. Paul félicite la direction pour son excellent travail lors de cette situation d'urgence. Il aimerait savoir si un rapport sera disponible afin de connaître la nature du problème avec l'autobus en question. Mme Beauchamp s'engage à tenir informé la communauté.

1.4 Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2019

C.E. 28-11-002

Il est proposé par Mme Annie-Jade Samson d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2019.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5 Suivi au procès-verbal

Suivi au point 1.1 : Mme Beauchamp mentionne qu'elle n'a pas oublié le suivi qu'elle doit faire avec Mme Boies au sujet des activités qui ont été organisées lors de la marche pour le climat.

Suivi au point 3.4 du CE du 7 octobre : Le plan d'action a été présenté au personnel du service de garde.

Suivi au point varia (5.2) : Mme Beauchamp mentionne que le personnel de l'école a été informé du protocole de l'administration des médicaments. Tous les médicaments ont été centralisés à l'administration et au service de garde.

M. Paul demande à la direction d'assurer un suivi et de faire de la sensibilisation auprès des élèves et du personnel.

C.E. 28-11-003

Lors du dernier conseil d'établissement, le document des règles de régie interne a été présenté par la direction. Les membres désiraient approuver lors de la réunion du 28 novembre.

Il est proposé par Mme Marie-Eve Brazeau d'approuver les règles de régie interne.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Activités à l'extérieur de l'école

C. E. 28-11-004

M. Ahmed propose d'approuver les sorties suivantes :

2 décembre 2019 – Buffet des continents – 071

6 décembre 2020 – Buffet des continents – 072

Janvier 2020 (date à confirmer) – Ruisseau de la brasserie – 072

28 février 2020 – Salon du livre – 071 – 072

17 au 19 juin 2020 – Camp Jean-Jane – 5^e année

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Photos scolaires

C.E 28-11-005

Considérant que la compagnie Photomania est une entreprise locale et que les employés offrent un excellent service et ce, depuis plusieurs années, Madame Maja Matekalo propose que l'école retienne leurs services pour l'année scolaire 2020-2021.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Plan du programme d'éducation à la sexualité 2019-20

C.E 28-11-006

Mme Louise Beauchamp présente au conseil le déroulement du programme d'éducation à la sexualité. Les parents demandent qu'un courriel leur soit envoyé afin qu'ils puissent faire un retour, à la maison, avec leur enfant. Mme Beauchamp fera un suivi avec les enseignants.

Madame Pascale Bissonnette propose d'approuver le déploiement du programme d'éducation à la sexualité. La proposition est appuyée par monsieur **Ahmed**.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 Répartition des montants reçus

C.E 28-11-007

Mme Beauchamp énumère la répartition des montants reçus. Le conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Bosco confirme que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a alloué un montant à notre établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées.

Mme Annie-Jade Samson propose d'approuver la répartition des montants reçus.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Bourse CNESST

Le programme Éducation à la prévention en milieu scolaire vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de la prévention dans leurs activités de tous les jours. C'est avec la participation des élèves que Monsieur Erik Guimond à nous soumis un projet éducatif visant à informer les jeunes sur les droits et les responsabilités des travailleurs et en visant l'adoption de comportements sains et sécuritaires. L'argent sera utilisé pour créer une brigade santé à l'école.

3.2 Suivis construction-rénovation-travaux

Madame Beauchamp remercie les représentants pour leur suivi auprès du conseil des commissaires. Le lendemain de la rencontre, Mme Touria Chraibi, directrice des ressources matérielles et quelques employés sont arrivés à l'école. Quelques travaux ont été exécutés mais il reste encore bien des choses à faire. Malgré que le délai soit dépassé depuis le 15 novembre, Mme Beauchamp confirme que depuis le 10 octobre, les visites des employés des ressources matérielles sont plus régulières. Elle gardera sa transparence auprès des parents.

3.3 Extermination

Madame Beauchamp mentionne qu'un courriel a été envoyé aux parents. Un gel bio a été utilisé afin d'exterminer les blattes. Il y aura un autre traitement. Des mesures ont été prises afin de régler le problème (achats de bacs, arrêt temporaire du compostage). Elle mentionne que Mme Nadine Peterson a assuré un remboursement des frais déboursés par l'école, d'un montant de plus de 14 000\$. Puisque les blattes arrivent de l'extérieur, un traitement préventif sera fait tous les mois au frais de l'école. Les familles ciblées ont été contactées par Mme Beauchamp afin de régler le problème. Monsieur Christian Goulet, commissaire, mentionne que le CISS pourrait faire un suivi avec les familles ciblées. Les frais pour un traitement massif de l'école sont de 1735\$. Les frais préventifs sont de 60\$ mensuellement. Nous avons été informé qu'un parent a trouvé une blatte lors de l'arrivée de ses enfants. Ce parent ainsi que plusieurs familles demandent qu'à l'avenir, un message soit envoyé afin de prévenir un peu comme lorsqu'il y a des poux dans l'environnement d'une classe. Il ne s'agit pas d'identifier personne mais bien de prévention. Un parent se questionne sur les raisons qui ont poussé à fermer l'école lors du premier traitement et non au deuxième. Mme Beauchamp répond que tous ces suivis sont faits à raison de transparence. La première extermination a été faite avec un grand ménage suivi du déplacement du mobilier. Les déménageurs ont dû jeter toutes les boîtes et à la deuxième, comme tout était déjà dans les bacs, seulement le déplacement du mobilier a dû être fait.

3.4 Tableau fonds à destination spéciale

Mme Beauchamp nous présente les montants des revenus et des dépenses des fonds à destination spéciale.

3.5 Spectacle de Noël

Les représentations seront les suivantes :

18 décembre 13h	18 décembre 14h	19 décembre 13h	19 décembre 14h
Groupes 001-002-003 + Chorale	Groupes 011-012-013	Groupes 031-032-033	Groupes 071-072-073
	Groupes 021-022-023	Groupes 041-042-043 + Chorale	Groupes 061-062-063 Groupes 051-052-053

3.6 Suivi lettre M. Crevier

Mme Beauchamp a reçu le courriel que Monsieur Ahmed lui a fait suivre avec la lettre de M. Crevier. Il demande à Mme Beauchamp si l'ébauche d'une lettre serait nécessaire. Mme Beauchamp mentionne que la lettre n'était pas adressée à elle donc elle préfère ne pas répondre en son nom. Elle fait la lecture de la lettre qui était adressée à monsieur Jocelyn Blondin ainsi qu'à monsieur Ahmed. Monsieur Blondin a déjà répondu à M. Crevier en le remerciant et en lui mentionnant qu'il avait confiance en lui. Un suivi sera maintenant fait, à toutes les réunions du CE concernant le dossier construction/rénovation.

4. Mots des représentants

4.1 Du service de garde

- Mme Maja présente le calendrier des journées pédagogiques lors de la semaine de relâche qui aura lieu du 2 au 6 mars 2020. Le coût total sera de 145\$. La date limite pour inscrire son enfant est le 11 décembre 2019. Il faudra 60 inscriptions pour ouvrir le service de garde.
- Elle remercie Monsieur Blondin pour le don fait au service de garde. Le montant a servi à faire l'achat de divers jeux pour les enfants ayant besoin d'un moment seul.

Ajout de temps

C.E 28-11-008

Mme Caroline Lessard propose d'ajouter 15 minutes à la réunion.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 De la Direction

Madame Beauchamp remercie son personnel et les membres du CE pour leur soutien. Elle mentionne que le mois de novembre a été particulièrement chargé et que la force d'une communauté fait la différence.

5. Varia

5.1 Traiteur : M. Paul demande d'avoir accès à un service de commande de dernière minute. Les commandes de dernières minutes sont possibles avant 8h00. Le site internet pour commander est maintenant accessible.

5.2 Projet service de garde du Manoir des Trembles : M. Goulet partage une préoccupation de certains parents. Les parents aimeraient proposer un projet de service de garde dans le Manoir des Trembles. Mme Maja rappelle que ce projet n'est pas un service de garde mais plutôt d'une halte-garderie. Elle mentionne son désaccord avec la demande des parents que quelques employés du service de garde soient déployés dans un local situé à l'extérieur de l'école. Un parent présentera l'ébauche du projet aux membres du CE lorsqu'il sera réalisé. M. Goulet fera un suivi avec les parents.

Ajout de temps

C.E 28-11-009

Mme Caroline Lessard propose d'ajouter 15 minutes à la réunion.

RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Vêtements / éducation physique : Mme Émilie Turcotte demande à nouveau que les élèves se changent lors des cours d'éducation physique. M. Julien Cauchon s'oppose à nouveau et mentionne qu'il enverra les raisons par courriel. Un suivi sera fait au prochain CE.

6. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion est proposée par M. Julien Cauchon à 20h29.

7. Mots des représentants

7.1 Du comité parents de la CSPO

M. Ahmed et représentant comité parent a fait parvenir aux membres du CÉ les documents pour la consultation sur le calendrier scolaire afin de sonder nos préoccupations/commentaires.

7.2 Du comité EHDAA

Mme Émilie Turcotte n'a pas assisté à la rencontre.

7.3 De l'OPP

Mme Mélanie Héroux est absente.

7.4 Du commissaire

Le point du commissaire a été abordé au point 5.2 au sujet du service de garde dans le Manoir des Trembles.

Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

Caroline Lessard
Présidente du Conseil d'Établissement

Louise Beauchamp
Directrice de l'École St-Jean-Bosco